

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS43

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 20

Après le mot :

« constatés »,

rédigier ainsi la fin du troisième alinéa du 6° du II de l'alinéa 14 :

« au titre de ce même exercice aux organismes nationaux du régime général concernés. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.